

Zeitschrift:	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts du Jura
Band:	15 (1944)
Heft:	10
Artikel:	Histoire de l'industrie du fer dans le Jura bernois
Autor:	Anacker, M. v.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-825514

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PJ4

QUINZIÈME ANNÉE

N° 10

OCTOBRE 1944

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Paraissant 8 à 12 fois par an

Président de l'A. D. I. J. :
M. F. REUSSER, Moutier
Tél. 9 40 07

Secrétaire de l'A. D. I. J. et
Administr. du Bulletin :
M. R. STEINER, Delémont
Tél. 2 45 83

Caissier de l'A. D. I. J. :
M. H. FARRON, Delémont
Tél. 2 16 57

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 4.—, le numéro : 75 ct. — **Publicité**: S'adresser au Secrétariat de l'A. D. I. J. à Delémont. **Editeur**: Imprimerie du « Démocrate » S. A., Delémont. Pour toute reproduction de textes, indiquer la source.

Histoire de l'industrie du fer dans le Jura bernois

L'industrie du fer dans le Jura, et spécialement dans le Jura bernois, se place au premier rang d'âge parmi les industries diverses. Dans les temps anciens, le fer était déjà produit partout. Les Celtes l'ont connu probablement avant les Romains. Les Romains ont su utiliser le mineraï et le fer, et là où le mineraï affleurerait, où il était possible de l'extraire et de le transformer, c'est là qu'il faut chercher les débuts de la sidérurgie. Dans les anciennes ruines, à côté des briques romaines ou des débris de poteries, on trouve des scories de fer ; les noms des villages aussi prouvent l'existence du fer à l'époque romaine. (Courfaivre, anciennement Curtis fabrorum ou Montfavergier Mons fabrorum.)

L'époque de barbarie qui succède à l'époque romaine fait naturellement disparaître maintes traces de cette activité première ; mais les connaissances que les Romains possédaient sur l'art de traiter le fer sont transmises ici et là dans le pays malgré les invasions et les dévastations ; et l'homme forge toujours davantage charrues et armes avec le fer que le sol lui fournit. C'est au temps du pape Alexandre III qu'il est question pour la première fois d'un droit régalien sur les mines de fer dans le Jura. En l'an 1179 ce pape reconnaît la propriété des mines d'Eschert au cloître de Moutier-Grandval. Plus tard, le Prince-Evêque de Bâle prélevé des droits pour l'exploitation du fer. Les évêques s'appuyant sur la définition de la Bulle d'Or de 1356 se les font confirmer par l'Empereur ; mais non sans lutte. De graves dis-

putes et de longs procès s'élèvent entre les directions des couvents et l'évêque ; le plus faible doit finalement céder. Actuellement les cantons distribuent aux candidats les concessions d'exploitation et d'extraction du mineraï.

Géologiquement, il existe deux sortes de mineraï de fer, dans le Jura. L'un se trouve dans les couches calcaires du Jura moyen ; ce mineraï est appelé mine de roche. Sa teneur en fer est de 20 à 30 %. Ce mineraï-là fut extrait à Grange-Giéron près des Rangiers ; au Erzberg, à la Hohewinde, près de Montyoie sur le Doubs, à Undervelier et encore à différents endroits, mais ce fut sans grande valeur, car les fouilles ne se révélèrent pas importantes, et le pourcentage en phosphore donnait un fer de mauvaise qualité. Ce mineraï-là est exploité de nos jours à Herznach par la « Jurabergwerke A.-G. ».

Celui qui est exploité depuis plusieurs centaines d'années par l'industrie métallurgique du Jura dès ses débuts jusqu'à nos jours est plus intéressant ; ce mineraï de fer est appelé « Bohnerz » limonite. L'industrie jurassienne lui doit son origine et il alimente encore le haut-fourneau de Choindez en matière brute. Ce mineraï n'est pas comme le mineraï de roches ou Doggererz apparu en même temps que les roches calcaires du Jura. Il est géologiquement plus jeune.

Les principaux endroits de richesse minérale sont la vallée de la Dünnern et le bassin de Delémont, dont le mineraï contient de 40 à 42 % de Fer et a peu de traces d'impuretés, telles que soufre et phosphore. Ce mineraï qui apparaissait au bord des couches inclinées, frappa le regard de l'homme par sa couleur rouge et les grains contenus dans le « bollus » de mine. Les premiers mineurs les utilisèrent directement sur place dans les fours ouverts (Rennfeuer) et à divers endroits, en mélangeant ces grains de mineraï avec du charbon de bois ce qui donna un fer qui fut directement forgé. La meule à charbon tout près fournissait le charbon de bois, et là, généralement dans la forêt, sur la montagne loin de toute habitation, les charbonniers et les forgerons construisirent leurs « huttes » primitives. Ces forgerons des bois qui donnèrent lieu à des légendes et à des chants populaires eurent souvent des démêlés avec la police des évêques. Il est compréhensible, que ces hommes vivant dans la nature libre, étaient assez enclins à s'approprier le bien d'autrui en braconnant sur les terres des évêques et en volant du bois, ce qui amena souvent des disputes. Ils étaient endurcis par leur travail pénible, vivant ensemble en corporation et ils avaient même à se défendre encore contre les animaux sauvages.

Les fours à ciel ouvert ou creusets (Rennfeuer) furent remplacés peu à peu par de petits fourneaux verticaux (Schachtöfen) dans lesquels le fer se transformait en une masse pâteuse, appelée « Luppe » (ou lopin) qui sous le marteau du forgeron donnait du fer. Puis le courant d'air à travers le fourneau fut renforcé par un soufflet, ce qui donna une chaleur plus intense et forma du fer

liquide, la fonte ; le soufflet perfectionné et mu par une roue à aube permit d'exhausser le fourneau (Ofenschacht). Le procès de fabrication de la fonte et spécialement la formation des scories furent perfectionnés par l'addition de calcaire, que la nature environnante fournissait en abondance. Les anciens fours de fer devinrent ainsi des fours à fusion, puis des hauts-fourneaux.

En 1480 à 1485 au XV^e siècle, il est fait mention des mines de Falkenstein et de Bechberg, ainsi que des travaux de mine à Erlinsbach et Gösgen. Plus tard, de 1530 à 1560 on cite aussi ceux de Rosières, de Herbetswil, de Matzendorf, de Balsthal et de Gänsbrunnen, d'Erschwil, de Thierstein, de Beinwil et de Kienberg.

Au XVI^e siècle, les fontes dans le Jura, spécialement dans l'évêché de Bâle d'alors, commencèrent à jouer un grand rôle. Le fer transformé en fer forgé prit une importance de plus en plus grande, spécialement pour la fabrication des armes. Il est question de l'arrentage de la fonte de Bassecourt en l'an 1500, puis des fontes de Petit-Lucelle en 1530, de celles de Bellefontaine sur le Doubs en 1563 et de celles de Saint-Ursanne en 1564. Il n'est donc pas étonnant que l'administration de l'évêché de Bâle suive avec intérêt cette industrie du fer, la favorise, y prenne part sans oublier d'y trouver son compte avec les impôts et les revenus. Et avec plus ou moins d'adresse et de succès les fondeurs luttèrent contre diverses difficultés : la malice des temps, le manque de bois pour le charbonnage, l'insuffisance des mines ou de leur rendement. Les événements politiques, les troubles du temps de la Réformation, la guerre, la peste, l'endettement, les impôts exagérés n'étaient pas faits pour améliorer l'industrie sidérurgique.

Des fours de fonte et des forges disparurent ; d'autres s'implantèrent ici et là, mais ne purent résister. Si une véritable industrie métallurgique n'avait pu se développer encore, les bases en avaient été jetées, et l'emploi et le traitement du minerai et du fer étaient connus dans tout le territoire du Jura. A la fin du XVI^e siècle, l'évêque Christophe Blarer prend la chose en mains. Il donne l'ordre de forer de nouveaux puits dans les vallées de Moutier et de Delémont pour y découvrir les mines, de fournir du bois, de bâtir de nouvelles forges afin de développer l'industrie. Les deux plus importantes usines de ce qui est actuellement le Jura bernois, et qui jouèrent un grand rôle encore au XIX^e siècle, Courrendlin et Undervelier, sont mises en activité en 1599. Le haut-fourneau de Courrendlin livre la fonte à la fonderie d'Undervelier, où la forge est installée à proximité des richesses de bois. C'est la première fois que le fer est porté aux bois, car il est plus facilement transportable que le charbon de bois. L'évêque Blarer fait venir des ouvriers spécialisés pour l'aménagement des mines, et il confie la direction des mines à un « Bailli des mines » et à un « Hüttmann ». Il compose de sa propre main les ordonnances et les règlements pour l'approvisionnement en bois et en fer, l'organisation des mines et la vente du métal. Les mines

de Séprais qui avaient été abandonnées sont remises en état et livrent à divers fours un mineraï excellent et abondant pendant 250 ans. L'industrie métallurgique connaît une courte période d'heureux développement, car peu après la mort de l'évêque Blarer, la corruption, l'incapacité des chefs et aussi les troubles politiques amenèrent une décadence. Pendant la guerre de Trente ans, les Suédois qui occupent le Jura utilisent naturellement les mines pour leurs propres besoins. Pendant treize années, ce fut l'occupation militaire et l'asservissement à l'ennemi, qui par ses réquisitions et son exploitation forcée des forêts, des mines et des hommes provoqua des exactions de toutes espèces qui menacèrent l'industrie du fer d'une ruine totale. La population avait perdu en même temps le goût du travail et de l'ordre. De sévères interventions contre les déprédatations et les négligences créèrent un mécontentement et des révoltes parmi la population. Et lorsqu'enfin le traité de Westphalie de 1648 ramena la paix, et que les mines délabrées purent être remises en exploitation, de nouvelles difficultés surgirent, notamment le manque d'argent et de bois. C'est de ce temps-là que date l'exploitation irrégulière du haut-fourneau de Reuchenette alimentée par un commerce de rapines, insaisissable et sauvage dans les forêts de la Suze et de la Birse supérieure, dans la région de Court à Tavannes. En l'an 1654 Jean-François de Schönau remonta cette industrie, car il avait été tenté par des échantillons de mineraï d'acier qui lui avaient été soumis et qui auraient dû donner de l'acier au lieu de fonte ; mais ce haut-fourneau de Reuchenette fournit du fer ordinaire comme les autres usines. Les évêques de Roggenbourg et de Rinck qui avaient nourri l'espoir de remplir leurs caisses vides avec les bénéfices des forêts et des mines n'eurent point de chance et furent trompés par les fallacieuses promesses, l'ignorance et l'exigence de fermiers peu scrupuleux une famille Chemilleret de Montbéliard. Lorsqu'en 1690, les hauteurs environnantes furent dénudées, qu'ensuite du refus d'Undervelier qui craignait le déboisement dans son domaine, le haut-fourneau de Reuchenette dut suspendre son activité, ses installations ne servirent plus qu'à la forge. Cent ans plus tard, en 1793, elles furent achetées par les usines d'Undervelier et passèrent en mains françaises.

Le sort des fonderies et des forges que les moines du Saint-Bernard avaient installées avec beaucoup d'espoir à l'Abbaye de Lucelle ne fut guère plus heureux. Il leur avait semblé que c'était une heureuse solution d'exploiter les quantités de bois inépuisables et le mineraï trouvé si heureusement dans les environs. Mais ces hommes de Dieu ne furent pas d'habiles exploitateurs ; les frais élevés des transports, le mauvais mineraï amené avec difficulté de Mécolis, de Pleenhof, Roggenbourg, Kiffis et Bourrignon, le gaspillage du bois et les taxes élevées causèrent des pertes. Comme le cloître, par la volonté du Roi de France (car les propriétés du cloître étaient en grande partie sur le sol d'Alsace) n'osait prendre le bois et le mineraï que sur ses propres

possessions, l'usine fut contrainte de faire four-mort à cause du manque de matières premières ; et après un incendie en 1724 il ne put pas être reconstruit. Après la sécularisation des couvents pendant la Révolution française, et le pillage des biens par l'Etat et le peuple, il y eut au début du XIX^e siècle une nouvelle usine métallurgique à Lucelle, avec haut-fourneau et fonderie dont il est resté des traces tels que produits de fonderie, cheminées et plaques de fours. Cette fonderie se ferma et ses ouvriers spécialistes propagèrent leur savoir et leurs procédés dans la nouuelle patrie.

Ce sont des maisons bâloises, qui par les relations qu'elles entretenaient avec l'évêque, avaient depuis longtemps en mains les intérêts des produits métallurgiques. La Maison de banque Paravicini soutint aussi et finança la nouvelle usine de Bellefontaine. Bellefontaine, créée par le prévôt de Saint-Ursanne, existait déjà avant l'époque de l'élan donné aux mines par l'évêque Blarer ; elle n'osait prendre le bois (ce qui fut toujours le souci des mineurs) que dans les forêts du prieuré de Saint-Ursanne. Le minerai provenait de différents gisements, surtout de la montagne du bassin de Delémont, et occasionnait de gros frais de transport. Le haut-fourneau de Bellefontaine ne put fonctionner que 20 ans avec des interruptions et eut toujours à lutter contre le manque de bois et de minerai. Pendant longtemps il ne fut plus question de ce haut-fourneau jusqu'à ce qu'au XVIII^e siècle, des aventuriers étrangers (car il y en eut à cette époque comme à la nôtre, et à la parole desquels on ajoute si facilement foi) réussirent à convaincre l'évêque et y installèrent en 1783 une aciéries. Mais au lieu d'une aciéries ce fut finalement une forge (Ysenschmitte und Hammer) qui resta et recevait le fer brut de Courrendlin. Quelque temps auparavant, Courrendlin qui avait été négligée et abandonnée pendant 100 ans fut remise en état avec un nouveau four à Undervelier. Lors de l'annexion de l'évêché de Bâle par la France en 1793, Bellefontaine qui comptait 526 ouvriers partagea le même sort qu'Undervelier et Courrendlin qui furent vendues à vil prix à un Français du nouveau régime, car l'excellent fer de ces usines était connu depuis longtemps à la fabrique d'armes de Versailles et était destiné à l'alimenter par la suite. Mais le plus fort, malgré l'adaptation forcée, n'en tira pas les profits présumés (ce n'est donc pas une découverte d'aujourd'hui). Bellefontaine fut rachetée par ses anciens propriétaires Meiner et Bornèque. Elle reçut à l'exposition de Paris deux médailles de 2^e classe pour ses produits remarquables. L'usine s'érigea en 1801 avec le haut-fourneau de Lucelle et la fonderie de la petite forge de Saint-Pierre en Société par actions en « Compagnie des Forges de Bellefontaine et Dépendances ». Au commencement du XIX^e siècle, peu de temps après la domination française, les usines de Courrendlin et d'Undervelier, avec leurs dépendances de Reuchenette, de Bellefontaine et Lucelle, furent adjugées à la Suisse et passèrent au Jura bernois en 1815.

Dans le Jura soleurois voisin, il y fut question de grains de minerai dans les domaines de Gösgen et de Falkenstein, à la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e, mais pendant la période qui suivit et jusqu'au commencement du XIX^e siècle l'industrie métallurgique n'y fut pas pratiquée. Les expériences de l'évêché voisin, leurs difficultés constantes, et les luttes des fondeurs et des mineurs n'étaient pas un exemple encourageant. Le gouvernement préférait garder la paix et la tranquillité des belles forêts et des vallées avoisinant Soleure, aux bénéfices très aléatoires des revenus sur le fer qui n'étaient jamais payés régulièrement, et qui devaient être ajournés indéfiniment. Les quelques entrepreneurs généralement détestés des indigènes, étaient souvent de pauvres ères auxquels le bailli ne donnait pas assez de bois, qu'il contraignait à des charges trop lourdes, ce qui les poussait à voler. Lorsqu'ils avaient réussi à fondre, ils vendaient leur fer au plus offrant, au lieu de le céder à bas prix à la ville de Soleure et ils avaient ainsi constamment des disputes avec les magistrats. Suivaient les punitions, le retrait des locations de mines et menaces de prison pour leurs manquements... ce qui leur créait vraiment une situation inconfortable. Ils n'avaient à attendre aucune aide d'un gouvernement qui se montrait réfractaire à toute entreprise industrielle... entreprise, qui dans des mains douteuses, sans argent, sans chance, était de toute évidence vouée à l'insuccès.

Ce fut seulement au début du XIX^e siècle que le conseiller soleurois Louis de Roll créa l'usine métallurgique de Gerlafingen. Il y mit tout le poids de sa personnalité, de sa distinction de patricien et de magistrat, sa fortune, son initiative énergique et mena au succès l'industrie métallurgique du Jura soleurois. Le haut-fourneau de Gängsbrunnen fut installé probablement en 1805 pour les besoins de la forge de Gerlafingen ; ce haut-fourneau recevait le minerai de diverses mines de la vallée de la Dünnern. En 1812 un deuxième haut-fourneau fut installé à Klus qui devait fournir la fonte aux forges. Les années de guerres napoléoniennes (comme celles que nous avons vécues pendant la première guerre mondiale) bouleversèrent toutes les entreprises industrielles. L'industrie du fer subit de grosses pertes du fait de la concurrence étrangère ; elle eut des périodes critiques très pénibles. Quelques années plus tard la situation industrielle changea ; le besoin de fonte de plus en plus impérieux, l'apparition de l'industrie mécanique suisse (spécialement en Suisse orientale dans les années 1830), la qualité particulièrement appréciée du fer jurassien traité au charbon de bois, comparée à celui de l'étranger, n'amènerent pas seulement la reprise de l'industrie, mais le besoin d'augmenter la production. La Société Von Roll dut songer à agrandir ses usines. La vallée de Delémont qui, entre temps était devenue territoire suisse, était une voisine dont le sol renfermait des richesses minières nécessaires au développement futur des usines. Von Roll s'assura une nouvelle concession de mine dans le

Jura bernois à Courroux et décida de monter un nouveau haut-fourneau à Choindez où la Birse fournissait une force hydraulique favorable. Le haut-fourneau de Choindez entra en activité en 1846, celui de Günsbrunnen ayant été éteint l'année précédente. La Société des usines métallurgiques Louis de Roll prit pied au Jura, s'associant comme nouveau venu étranger, aux anciennes sociétés métallurgiques : Société des Forges d'Underveiller et Dépendances, Courrendlin, Reuchenette et Frinvilliers ; la Compagnie des Forges de Bellefontaine et Dépendances, le Haut-fourneau de Lucelle et la Forge de Saint-Pierre. En 1858 le haut-fourneau de Delémont remplaça celui de Bellefontaine qui avait constamment des difficultés de minerai et de bois.

En 1854 la Société Reverchon Valloton & Co de Vallorbe qui, jusqu'à ce jour s'était procuré la fonte au Jura bernois, construisit un haut-fourneau moderne aux Rondez.

Dans les années 1850 le Jura bernois possédait six hauts-fourneaux en activité, auxquels il faut ajouter celui de Klus dans le Jura soleurois.

Ce développement fut le résultat d'heureuses conjonctures, car à la rapide prospérité de l'industrie mécanique suisse s'ajoutaient les très appréciables bénéfices de la construction des chemins de fer, de l'extension des industries textiles et des installations du gaz. Un revirement se produisit tôt après dans l'industrie métallurgique. Les lignes de chemin de fer du pays et de l'étranger amenèrent en Suisse le fer étranger fait avec du coke à des prix inférieurs. Les mines et installations du Jura qui n'étaient pas encore reliées par des lignes de chemin de fer ne purent plus se maintenir et durent cesser leur activité dans les années 1870, elles ne purent même pas être sauvées malgré l'installation de la ligne du Jura en 1875. C'est dans le début de l'année 1860 que commence le temps de chômage des usines métallurgiques du Jura. Les hauts-fourneaux de Bellefontaine et de Delémont éteignirent les feux en 1863, à leur suite en 1865 celui de Lucelle, en 1866 celui de Courrendlin, et enfin celui de Klus en 1877. Seuls se maintinrent en activité ceux de Choindez et Rondez jusqu'au moment où, en 1889, celui des Rondez fut démolí.

De telle sorte que de l'importante et florissante industrie des forges jurassiennes de jadis il ne reste plus que le haut-fourneau de Choindez. Ce n'est pas le hasard qui sauva cette usine de la ruine, mais bien la prévoyance et l'initiative de la direction qui sut reconnaître à temps l'avantage des nouvelles méthodes de travail assurant l'existence aux populations ouvrières.

Après de nombreuses années d'essai et selon l'exemple des grandes puissances industrielles, le haut-fourneau au charbon de bois fut transformé en un haut-fourneau au coke muni d'une soufflerie à air préalablement chauffé. Le laitier fut employé pour la première fois à Choindez avant tous les autres hauts-fourneaux étrangers, sous le nom de ciment de laitier (Schlacken-

cement) comme liant très apprécié pendant de longues années dans les constructions sous-marines. La fonte devenait un produit brut de grande valeur trouvant un emploi toujours plus développé dans la fabrication des tuyaux de fonte.

Pendant cette période de déclin, une seule usine fut capable de se maintenir grâce à une courageuse compréhension des nouvelles méthodes et à la fabrication de produits de qualité.

La période de la dernière guerre mondiale et la crise d'après guerre qui suivit fut un coup mortel pour l'industrie du fer. Non seulement les vils prix de la concurrence étrangère, mais spécialement l'impossibilité de se procurer le combustible nécessaire, le coke, obligèrent l'entreprise à éteindre le haut-fourneau donc la production de la fonte.

Et pourtant, malgré les obstacles et les difficultés, la nouvelle grande guerre a accompli ce qui paraissait « l'impossible ». Comme autrefois le mineraï est extrait dans la vallée de Delémont et Choindez produit comme auparavant une fonte de qualité grâce à un four électrique tout à fait moderne. Les Suédois et les Norvégiens qui utilisent ces systèmes de fours électro-thermiques doutaient fort, d'après les rapports d'experts, que ce genre de four puisse convenir à nos minerais moins riches que les leurs.

En 1937 des essais furent tentés dans les Usines bernoises électrochimiques à Burgholz par la Société d'études pour la mise en valeur des gisements métallifères suisses. Les résultats furent heureux. Au mineraï indigène on ajouta du coke de nos usines à gaz et de la houille suisse, ce qui donna un fer obtenu avec des produits du pays. L'industrie du fer du Jura faisant partie de cette société d'études avec son expérience traditionnelle a pu contribuer ainsi à l'approvisionnement du pays en fer. Dès le début de la guerre des spécialistes de Choindez s'installèrent d'abord à Martigny et depuis 1941 à Flums, afin de transformer dans les fours électriques notre mineraï suisse en fonte qui remplace en grande partie le fer, arrivé jusqu'ici de l'étranger.

Ce bref aperçu des mines jurassiennes montre clairement combien ces exploitations eurent à lutter pour maintenir leur existence et combien elles rencontrèrent de difficultés de toutes espèces. Aucun four ne put rester en activité ininterrompue depuis sa construction jusqu'à sa démolition. Il y eut des périodes de 16, 20, 30 et jusqu'à 60 années pendant lesquelles les fours furent en activité, mais qui alternaient avec des périodes de chômage de 10, 60 ou 100 ans. Par suite de circonstances économiques, de difficultés d'approvisionnement en matières brutes, de troubles politiques, de mésententes intérieures, d'épidémies et de guerres leur existence disparaissait ou renaissait, c'était la démolition ou la reconstruction. Beaucoup d'essais furent faits avec d'autres méthodes d'exploitation. Il y eut de nombreux déménagements, de déplacements de hauts-fourneaux à des endroits plus favorables ; des spécialistes furent appelés afin de rechercher les per-

fectionnements possibles. Dès les temps anciens jusqu'à nos jours, les usines métallurgiques eurent à soutenir un effort considérable. Les nombreux décrets, ordonnances, prescriptions des autorités le prouvent aussi ; ils concernent le creusage des mines, l'abatage du bois, les interdictions d'exploitation de bois, les revenus, les changes et les fermages par les autorités.

Que les usines appartiennent en régie aux gouvernements, soutenues ou exploitées par eux, qu'elles soient louées à des entreprises avides de faire de l'argent la « forme » de la direction ne fut jamais et nulle part suffisamment efficace pour leur assurer le succès ou pour les protéger d'une décadence, voire même de la ruine. Ce fut seulement là où des chefs énergiques surent adapter les usines aux exigences nouvelles et avec un infatigable effort les pousser en avant en introduisant les nouveautés, les méthodes de travail rationnelles (même à travers les vicissitudes) que l'industrie du fer a pu être conservée pour l'avenir.

Pendant les premiers siècles, les mines eurent à lutter constamment contre les directions des forêts afin d'obtenir une provision suffisante de bois ; plus tard ce fut la question de l'approvisionnement en minerai qui donna de l'inquiétude et éveilla l'attention de l'Etat de Berne contre l'extension des usines. En 1854 une commission spécialement désignée conclut qu'il y avait encore une réserve de minerai pour 10 à 15 ans dans tout le territoire de la concession du fer de Delémont. Quinze ans plus tard la plupart des fours cessèrent leur activité. De nos jours, donc 90 ans après cette menace, la vallée de Delémont fournit abondamment son excellent minerai de fer aux usines de Choidez.

Les usines eurent à soutenir une âpre lutte pour maintenir leur existence, lors de la législation des droits de douane où les intérêts de l'industrie métallurgique suisse et le commerce de gros devaient être protégés d'une façon rationnelle, et où dominait l'opinion que la protection douanière de notre petite production du fer suisse paraissait un non-sens vis-à-vis de la concurrence étrangère qui disposait de grands gisements de fer et de charbon, qui nous font défaut.

Les autorités législatives n'étaient pas favorables en ce temps-là (il s'agit des années 1860 à 1870), aux exploitations qui existaient encore dans le Jura à Choidez et au Gonzen. Il fallut éléver une protestation au gouvernement, en ces termes : « C'est à la seule énergie de quelques maîtres de forge que l'on est redéivable du maintien des usines, car l'étranger vend son excédent de fer en Suisse à des prix inférieurs aux frais de production. »

Le Conseil fédéral admit heureusement la manière de voir suivante :

« Une industrie qui tire de notre sol ses matières premières, qui sait les mettre en valeur et qui procure ainsi du travail à quelque 3000 ouvriers soit dans les mines, soit aux hauts-fourneaux ou aux forges, ne doit pas être sacrifiée ! »

Ce point de vue si important à notre époque sauva les usines métallurgiques et le seul haut-fourneau de Choindez.

Notre sol jurassien fournit encore des trésors à d'autres industries, notamment aux tuileries, aux fabriques de terres cuites, de ciment et de chaux : c'est, comme le dit précédemment l'arrêté du Conseil fédéral, travailler utilement avec du matériel extrait de notre propre sol.

L'industrie métallurgique a pris un essor prodigieux dans le domaine florissant des machines de précision, de la petite mécanique fine, des cycles et des autos. Intimement liée au sort de l'industrie dans le Jura une population s'est formée, habile, soigneuse, ayant des siècles d'expérience de travaux pénibles, grossiers ou plus fins. Entre temps l'industrie des machines, le commerce et l'industrie métallurgique du Jura ont oublié leurs divergences d'opinion du temps des discussions douanières. Ils ont appris à travailler de concert et, unis, ils confient leurs intérêts communs à la Société bernoise du commerce et de l'industrie.

Bâle, le 13 juin 1944.

M. v. ANACKER.

Nos industries d'exportation et la « Semaine Suisse »

Au moment où approche la fin de la guerre, la Semaine Suisse reprend tout son sens, toute sa raison d'être. Elle avait été créée en 1917 en raison de la dépendance excessive de notre économie vis-à-vis de l'étranger et en prévision des difficultés que ferait renaître pour nos industries la concurrence étrangère, une fois la paix revenue.

Comme à cette époque, il ne saurait être question, actuellement, de chercher à augmenter l'écoulement de nos produits indigènes, puisque nos fabriques ont déjà grand'peine à s'approvisionner en matières premières. Mais, comme à cette époque aussi, il s'agit de travailler, dès maintenant, avec tous les moyens dont nous disposons, pour leur assurer, dans l'après-guerre, des débouchés aussi nombreux que possible, sur le marché suisse d'une part, à l'étranger d'autre part.

Pendant cinq ans, la Semaine Suisse a renoncé provisoirement à sa propagande en faveur des produits indigènes. Elle s'est efforcée avant tout de soutenir les intérêts généraux de l'économie nationale, spécialement dans le cadre de l'économie de guerre, et de participer à des actions d'ordre social et militaire d'intérêt national.

Vu les circonstances, elle doit reprendre sa destination primitive : faire mieux connaître et apprécier le travail suisse, intellectuel et manuel, dans tous les domaines de l'activité nationale,